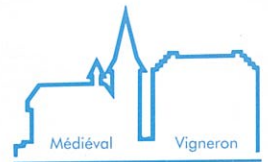




# COMMUNE DE VENTHÔNE

Rue du Village 20, 3973 Venthône



## CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

\*\*\*\*\*

L'Assemblée primaire de la Commune de Venthône est convoquée à la salle polyvalente le

**MARDI 14 DÉCEMBRE 2010 A 20H00**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du PV de l'Assemblée primaire du 21 juin 2010
2. Acquisition de la parcelle no 91 (4091m<sup>2</sup>) au lieu dit « Pradoucheigno » (décision)
3. Décision d'emprunt de frs. 1'400'000.— pour l'achat de la parcelle no 91 (décision)
4. Lecture et approbation du budget 2011 (décision)
5. Planification financière 2011-2014
6. Présentation des variantes étudiées par le service cantonal des routes, liaison RC 45 – RC 46
7. Informations par dicastères
8. Divers

Les personnes qui désirent un exemplaire du budget peuvent se le procurer auprès du secrétariat communal ou consulter le site [www.venthone.ch](http://www.venthone.ch) sous la rubrique Administration / finances et fiscalité /

Le Président :

Gérard Clivaz

Le Secrétaire :

Daniel Antille

Venthône, le 24 novembre 2010